L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 31 mars à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 25 mars, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION: Éric COUVEZ pouvoir à Jérôme SULIM, Baghdadi ZAMOUM pouvoir à Sarah TENDRON, Virginie GRENIER pouvoir à Hélène CRENN, Joao DE OLIVEIRA pouvoir à Farida REBOUH, Mohamed HARIZ pouvoir à Jocelyn GENDEK, Newroz CALHAN pouvoir à Jean-Pierre FROMONTEIL, Sébastien ALIX pouvoir à Catherine MANZANARÈS

QUORUM: 22

<u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u> : Dominique TALLÉDEC

DÉLIBÉRATION: 2025-019

OBJET: SUBVENTIONS 2025 AU SECTEUR ASSOCIATIF SPORTIF - SUBVENTIONS DE HAUT

NIVEAU

DÉLIBÉRATION: 2025-019

SERVICE: DIRECTION DES JEUNESSES DES SPORTS ET DE L'ACTION

SOCIOCULTURELLE

OBJET : SUBVENTIONS 2025 AU SECTEUR ASSOCIATIF SPORTIF - SUBVENTIONS DE HAUT NIVEAU

RAPPORTEUR: Marine DUMÉRIL

Désireuse d'accompagner toutes les formes de pratique sportive et notamment le développement du « sport de haut niveau », la ville de Saint-Herblain soutient spécifiquement, depuis plusieurs années l'activité des clubs herblinois engagés dans des compétitions de niveau national, à savoir :

- Rebond et Dribble Saint-Herblain, évoluant en Nationale 1 ;
- Rugby Club Saint-Herblain, évoluant en Fédérale 2 ;
- Union Sportive Saint-Herblain Cyclisme, évoluant en Nationale 3.

Essentiel au montage financier des budgets importants engagés dans ces clubs sportifs chaque saison, ce soutien à la pratique sportive de haut niveau doit permettre à la ville de renforcer son attractivité en communiquant sur ses atouts :

- animation du territoire via la proposition de spectacle sportif de qualité à ses habitants ;
- promotion de sa dynamique sportive et de la qualité de ses équipements ;
- identification de la jeunesse et renforcement du sentiment d'appartenance à un territoire...

Pour rappel, ce soutien financier s'établit au travers d'une convention triennale d'objectifs et de moyens dont le montant d'accompagnement annuel ne pourra excéder 30 % des dépenses annuelles engagées.

Il est donc proposé au Conseil Municipal:

- d'accorder aux associations qui ont sollicité l'intervention financière de la Ville, les subventions listées ci-dessous au titre de l'année 2025 pour un montant total de 36 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec l'association concernée la convention financière correspondant aux versements de subventions et montants valorisés des mises à disposition de locaux pour un montant supérieur à 23 000 €.

SPORTS

Imputation 65748.3272.42010

Association	Type de subvention	Valorisation (référence 2023)	Subvention demandée 2025	Subventio n proposée 2025	Convention financière (si montant > 23 000 €
REDASH	Haut niveau		18 000	17 000	
RUSH	Haut niveau	81 048	18 000	6 000	x ⁽¹⁾
USSH Cyclisme	Haut niveau		14 000	13 000	

⁽¹⁾ La convention financière est jointe à la délibération sur les subventions de fonctionnement et aux projets.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 31/03/2025

Le secrétaire de séance Le Maire

Dominique TALLÉDEC Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 03/04/2025

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 04/04/2025